

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 519

présenté par
M. Cédric Roussel, M. Nogal et M. Berville
à l'amendement n° 399 de la commission des finances

ARTICLE 39

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.